



Conseil des droits de l'homme

17^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Mexique

Genève, le 23 octobre 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation mexicaine et la remercie pour la présentation de son deuxième rapport national.

Malgré la volonté du Mexique d'améliorer l'éducation des fonctionnaires concernés, le nombre de cas où des agents de l'Etat sont suspectés d'être impliqués dans des disparitions forcées reste très inquiétant. **La Suisse recommande au Mexique d'enquêter de manière approfondie et systématique sur toutes les allégations de disparitions forcées; de traduire les auteurs en justice et de garantir des réparations à toutes les victimes, notamment aux familles des personnes disparues.**

Le Mécanisme national de protection des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes est un cadre important pour la protection des droits de l'homme. **La Suisse recommande que le Mexique continue à assurer l'enveloppe budgétaire octroyée au Mécanisme et recrute sans délai l'ensemble du personnel spécialisé pouvant garantir un travail efficace du Mécanisme, et contribue ainsi de manière effective à la protection et sécurité de tous les défenseurs des droits de l'homme qui méritent une reconnaissance public pour leur travail indispensable pour la démocratie.**

Malgré l'introduction de l'offense de féminicide dans quelques Etats mexicains, la violence contre les femmes reste très inquiétante. **La Suisse recommande que le Mexique mette en œuvre rigoureusement et de manière prioritaire la loi générale sur l'accès des femmes à une existence sans violence.**

Je vous remercie.